

Cotisation ASMR Plongée :

- Pour les municipaux de la ville de Rennes : 140€
- Pour les extérieurs à la ville de Rennes : 175€
- Pour les encadrants : 115€

Pour les formations, en plus de la cotisation au club, il faut ajouter :

- 120€ pour la formation niveau 1
- 200€ pour la formation PE 40
- 350€ pour la formation niveau 2